



DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX, No 22

Samedi 28 Mai 1892.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. ST-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Réduits.

Specialité: Cercueils doubles en marbre.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

" " "

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 908, rue Laval.

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHABITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Ci-devant de la Maison B. LANCROT)

IMPORTATEUR DE :

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	30	MAI	— T. S. Rédempteur.
MERCREDI	1	JUIN	— Ste-Julie.
VENDREDI	3	"	— St-Cuthbert.
DIMANCHE	5	"	— St-Remi.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	29	MAI	— Du Dimanche dans l'Octave, sem.
LUNDI	30	"	— St-Anselme E. D., doub.
MARDI	31	"	— Ste-Angele de Mer, V., doub.
MERCREDI	1	Juin	— N. D. de Grace d. m.
JEUDI	2	"	— Oct. de l'Ascension d.,
VENDREDI	3	"	— De la Ferie.
SAMEDI	4	"	— Jeune Vig. de la Pentec...

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 29. — Annonce de la Pentecôte et du jeûne de la veille, ainsi que de la quête pour les écoles du Nord-Ouest.

Dimanche, 29. — Confirmation au collège de la Côte des Neiges, à 2 h.

Visite pastorale. — Dimanche, 29, à St-Laurent.

Lundi, 30, Ste-Geneviève.

Mardi, 31, Ile Bizard.

Mercredi, 1 juin, Ste-Dorothé.

Jeudi, 2, Ste-Rose.

Vendredi, 3, St-Martin.

DIMANCHE 29. — Fête du T. de Ste-Théodosie, solennité de ceux de Ste-Emmélie de l'Energie et de N. D. de Grâce.

DIMANCHE 5 JUIN. — Fête du T. du St-Esprit.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteur : M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administrateur : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'archevêché. Prix \$9.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 28 MAI 1892. VOL. XIX, No 22.

SOMMAIRE :

I. Dimanche dans l'octave de l'Ascension. — II. La taxe et les institutions de bienfaisance. — III. Rex Gloriæ. — IV. Jeanne d'Arc. — V. L'Hospice St-Jean de Dieu : Son origine. — La mission St-Isidore. — VI. Visite de Mgr Gabriels à l'église des Canaliens d'Ogdonsburg, N. Y. — VII. Regina Cœli. — VIII. Encore un mot sur la tempérance. — IX. Chronique. — X. Bibliographies. — XI. Aux prières.

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION

« Ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi, S. Jean, XV. »

I. Considérons avec compassion l'aveuglement de ceux qui ne connaissent ni leur Père qui est au ciel, ni leur Sauveur qui est venu leur apporter la paix. Cet aveuglement est la cause la plus ordinaire des oppositions et des ingratitude's que les ouvriers évangéliques rencontrent parmi les hommes. Mais tandis que ceux-ci rendent le mal pour le bien, Notre-Seigneur nous commande de leur rendre le bien pour le mal. Leurs persécutions injustes exercent la patience, et leur malignité fait abonder la charité. La charité sans doute n'excuse pas le mal ; mais elle plaint ceux qui en sont les instruments ; elle gémit à la pensée des peines éternelles qui les menacent ; elle prie pour leur conversion.

La prière pour les pécheurs est, elle aussi, un apostolat ; elle entre dans la pensée du divin Sauveur qui ne veut la perte d'aucune âme et qui souvent transforme les plus grands persécuteurs en saints et en martyrs.

II. Les persécutions, les humiliations, les souffrances sont infiniment plus avantageuses à la sanctification que les succès et les

prospérités. Aussi faut il craindre l'esprit du monde, bien plus quand il nous aime et nous exalte que lorsqu'il nous repousse et nous force à le dédaigner. Nous travaillons plus purement et plus généreusement sous l'œil de Dieu, quand nous ne recherchons plus les regards des hommes. Les consolations divines affluent d'ailleurs à mesure que les consolations humaines se retirent.

Usons donc saintement des peines de chaque jour, et consentons à supporter de plus fortes épreuves, si elles entrent dans les desseins de la Providence.

LA TAXE ET LES INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE

Dans un nouvel article, le *Canada Revue* parle ainsi de nos institutions de bienfaisance :

« Ces institutions sont prospères, s'agrandissent chaque jour, se bâtissent des palais, s'élèvent des demeures somptueuses, tandis que la logis de l'ouvrier se rapetisse et que sa marmite se vide. » Tout cela pour arriver à la conclusion qu'il faut imposer la taxe à toutes nos communautés religieuses. L'*Etendard* lui a répondu, et nous extrayons de cette réponse le passage suivant que nous livrons à la méditation de nos lecteurs.

« Ces institutions sont prospères, » dites-vous ; cela prouve que notre population les apprécie à leur juste valeur et leur donne le moyen de faire le plus de bien possible.

« Elles s'agrandissent chaque jour, » c'est vrai et fort heureusement, car la ville elle-même s'agrandit chaque jour et chaque jour aussi on voit augmenter le besoin d'œuvres d'éducation ou de charité. Il ne se passe pas de semaine que les autorités ne se plaignent de l'exiguïté de ces établissements que vous trouvez trop vastes et qui se voient dans l'impossibilité de subvenir à tous les besoins, de soulager toutes les infortunes.

« Oui, elles s'agrandissent, ces belles institutions chrétiennes, elles s'efforcent de faire face aux besoins toujours croissants, et pour cela, grâce à la charité publique qui les juge à l'œuvre, elles se construisent de spacieux établissements, mais non pas « des palais, des demeures somptueuses, » comme vous le dites avec autant de complaisance que d'exagération.

« Les murailles n'y sont pas revêtues de marbre ni de riches boiserie, mais simplement blanchies à la chaux. Les tentures sont en coton blanc et les tapis moelleux sont de vulgaires catalogues. Le mobilier est celui que vous pouvez trouver dans les plus pauvres ménages, et pour tout ornement, on y voit un crucifix de plâtre et quelques images de sainteté à 20 sous la douzaine, entourées de cadres de bois blanc. Le seul luxe qui y règne est celui d'une scrupuleuse propreté ; c'est là toute la somptuosité de nos institutions catholiques, et vous le savez.

« Est ce donc là ce qui fait que « le logis de l'ouvrier se rapetisse et que sa marmite se vide ? »

« Vous êtes encore ici à côté de la vérité. Tout le monde sait que la classe ouvrière est beaucoup mieux logée et vit bien plus confortablement qu'autrefois...

« Il vous faut vraiment beaucoup d'imagination pour nous représenter « l'agent du fisc enlevant à l'ouvrier ce qui lui restait pour le boulanger. » Vous savez très bien que l'ouvrier, à moins qu'il ne soit propriétaire, ne paie d'autre taxe que celle de l'eau qu'il consomme, taxe qui est pour lui de 25 à 50 sous par mois. Cet affreux agent du fisc n'est donc pas trop terrible après tout. Ajoutons que lorsque l'indigence est constatée, on fait tout bonnement remise de cet écrasant impôt.

« Quant aux loyers, que vous nous montrez grossissant chaque année, ils ont au contraire baissé, en ce qui regarde, du moins, les logements ouvriers. On peut actuellement se procurer une meilleure maison à meilleur marché qu'il y a douze ou quinze ans : vous devez savoir cela.

« Vous voudriez taxer toutes les institutions protestantes ou catholiques : quels résultats obtiendriez vous ?

« Le soulagement du peuple, dites vous ? En quoi ? En ce que le propriétaire étant moins taxé pourrait diminuer le prix des loyers ?

« Une réduction sensible de ce côté est fort douteuse ; mais admettons cette hypothèse pour la discussion.

« Ce que l'ouvrier paierait en moins à son propriétaire, il le paierait bien cher ailleurs.

« Les établissements d'instruction, obligés de payer la taxe, se verraient également dans la nécessité d'élever les prix de l'internat et de l'externat.

« Les établissements de charité, soumis à la même taxe, se ver-

raient forcés de restreindre leurs œuvres. Que la mort passe dans un ménage ouvrier et y fasse des orphelins, on s'adressera à l'orphelinat. Il y a bien de la place, mais les ressources manquent. Ce n'est pas tout d'abriter les orphelins ; il faut encore les nourrir et les vêtir.

« La taxe a enlevé ce qui aurait suffi pour en élever un grand nombre ; elle est allée au trésor municipal. Ce sera donc le trésor qui devra soulager cette infortune et cela lui coûtera beaucoup plus cher qu'à l'orphelinat.

« Il en sera de même pour les infirmités, pour la maladie, pour la vieillesse. Taxer les institutions de bienfaisance, c'est forcément restreindre leur action et conséquemment rejeter à la charge de la municipalité le soin de nombre d'aveugles, de sourds-muets, de pauvres malades, de vieillards sans ressources. Le trésor s'en trouvera-t-il mieux ? »

REX GLORIÆ (1)

Les Puissances du ciel ont été émues en vous voyant monter, ô Christ ! Elles se disaient l'une à l'autre dans leur tremblement : « Quel est ce Roi de gloire ? »

— C'est le Dieu Verbe incarné, qui a anéanti le péché sur la croix, et qui, s'étant envolé avec gloire, vient au ciel, Seigneur qu'il est, dans sa force et sa vertu.

— C'est celui qui s'est levé du sépulcre et a détruit la mort ; aujourd'hui il monte avec gloire, et vient au Père : il est le Seigneur puissant dans les combats.

— C'est lui qui par un pouvoir divin, est monté aujourd'hui sur le char de son Père, servi par les chœurs des Anges, qui chantaient et s'écriaient : « Princes, ouvrez vos portes, et le Roi de gloire entrera. »

Les Puissances célestes étaient dans l'étonnement, et se demandaient d'une voix tremblante : « Quel est ce Roi de gloire qui vient dans la chair et revêtu d'un si merveilleux pouvoir ? Princes, ouvrez vos portes, et le Roi de gloire entrera. »

(1) Traduction d'une hymne de l'Eglise Arménienne.

Les Hiérarchies supérieures faisaient entendre un concert harmonieux ; elles chantaient un cantique nouveau et disaient : « C'est le Roi de gloire, le sauveur du monde et le libérateur du genre humain. Princes, ouvrez vos portes, et le Roi de gloire entrera. »

Et nous, qui avons été entés sur toi par la ressemblance de ta mort, ô Fils de Dieu, rends nous dignes d'obtenir aussi cette autre ressemblance, ô Roi de gloire ! Toutes les Eglises des saints célèbrent ton triomphe par des chants joyeux.

Tu as crucifié avec toi le vieil homme, tu as brisé l'aiguillon du péché, tu nous a délivrés par ce bois vivifiant auquel tu fus attaché, et les gouttes de ton sang ont enivré le monde : toutes les églises des saints célèbrent ton triomphe par des chants joyeux.

Dans ta compassion pour nous, ta nature divine a daigné s'incarner, et tu nous a fait participer à ton corps et à ton sang dans le sacrifice d'agréable odeur que tu as offert à ton Père, en lui immolant ton corps, emprunté à notre nature. Ensuite tu es monté sur un nuage éclatant, à la vue des Puissances et des Principautés qui, dans leur admiration, se demandaient : « Quel est celui qui arrive d'Edom d'un pas si rapide ? » Et les membres de ton Eglise ont appris à connaître les ressources de ton infinie sagesse. Que toutes les églises des saints célèbrent ton triomphe par des chants joyeux.

JEANNE D'ARC

Fragment d'idylle

Jeanne aimait franchement tout ce qu'il faut qu'on aime
 Ses parents, ses voisins, et les animaux même,
 Le chien de la maison, les agnelots trottants,
 Et les petits oiseaux dans sa main becquetants.
 Elle aimait de tout cœur ses compagnes, — Haumette.
 Qui pleura tant sa Jeanne ! et la douce Margette.
 Mais elle aimait surtout ces bons amis de Dieu,
 Les pauvres, et veillait les malades du lieu.
 Sans cesse, sur sa part du repas de famille,
 Elle gardait au pauvre une part : — bonne fille !

Oh ! combien de vieillards sont venus témoigner
 Qu'elle aidait mainte fois sa mère à les soigner,
 N'ayant même pas peur (Jeanne, l'enfant sensible !)
 De pauser de ses mains quelque blessure horrible ;
 Quand le cœur lui manquait, elle courait aux champs,
 Et là, reprenant vie et retrouvant ses chants,
 Elle rentrait joyeuse et calme à la chaumière.
 Jeanne ainsi grandissait, rustique, hospitalière,
 Tendre et pure, semblable au néuphar des eaux, —
 Sœur des vieux mendiants et des petits oiseaux.

Pendant l'étape

Un jour, devant Dunois, Xaintrailles et La Hire,
 Jeanne, aux côtés du roi, chevauchait sans rien dire.
 Charle était bon compère, au joyeux entretien ;
 Et Jeanne ripostait d'ordinaire, et fort bien :
 Ce jour là, point. Le roi regardait sa Pucelle,
 Surpris de son silence : « A quoi donc rêve-t-elle ?...
 A quoi ? — Par mon martin ! (puisque c'est son juron)
 A son sort merveilleux, sans nul doute ; — à Chinon,
 Où l'on fut obligé de prendre confiance,
 Quand elle a dit que Dieu voulait sauver la France ; —
 A son humble départ ; — aux grands coups d'Orléans ;
 A son beau cri de guerre : *Amis, forcez dedans !*
 Aux revers de Suffolk ; aux bastilles superbes
 Qu'elle fit déraser à la hauteur des herbes ;
 A la ville sauvée ; à ce peuple à genoux
 Qui criait : « Hosannah, le Seigneur est pour nous ! » —
 A Jargeau, Beaugency, Meung, les forts de la Loire ; —
 A Patay, nom chéri, notre grande victoire,
 Où furent pris Talbot et nombre d'étendards ; —
 Aux villes, sur son nom s'ouvrant de toutes parts ; —
 A la marche sur Rheims enfin, marche royale
 Que nous faisons, suivis d'une hymne triomphale, —
 Le cri d'un peuple entier qui chante : *Honneur ! honneur !*
 Et l'appelle *la Sainte et le Bras du Seigneur* :
 Car le roi le sent bien (et le roi n'en réclame !)
 C'est elle, plus que lui, que tout ce peuple acclame,

A pareille aventure on peut certes rêver !
 Qui vit, et qui verra ces choses arriver ?...
 Oui, tu peux rêver, Jeanne, à l'astre qui se lève,
 A la réalité qui dépasse le rêve,
 Et tu peux bien te dire : En marchant d'un tel pas,
 Si la mort ne m'arrête, où donc n'irai-je pas ? »
 Ainsi pensait le roi, lorsque las du silence :
 « Or ça ! Jeanne, parlons ! il faut rompre une lance !
 Dit-il. Jeanne, à quoi donc rêvez-vous, s'il-vous plaît ?
 — Gentil Sire, excusez... je dis mon chapelet. »

Emile J. EUDE (1).

L'HOSPICE ST-JEAN DE DIEU

Ses origines — La mission St-Isidore

C'est au village de la Longue-Pointe, à six milles de Montréal, qu'est établi le plus important des asiles d'aliénés de la province de Québec; asile de création récente dans son entier développement, mais qui, comme la plupart des fondations charitables, remonte dans ses débuts à une époque relativement éloignée.

En effet, l'idée mère de cet hospice, date, en réalité, du jour où M. Gamelin mourant adressait à sa digne épouse, la future fondatrice des sœurs de la Providence, ces touchantes paroles, en la chargeant de veiller au sort d'un pauvre idiot adopté par eux : « Continue de prendre soin de cet infortuné, en souvenir de moi et pour mon amour. »

Cette prière fut pieusement écoutée et fidèlement remplie. Mme Gamelin consacra sa fortune et sa vie, au soulagement des malheureux ; elle eut l'heureuse idée d'assurer aux œuvres créées par elle la perpétuité qui les rend fécondes, en s'entourant de collaboratrices dévouées qui ont continué et agrandi son action charitable.

(1) Ces vers extraits des *Poèmes Johanniques*, qui viennent de paraître à Paris, sont cités par les *Annales Religieuses* du diocèse d'Orléans, à l'occasion du 463e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc.

A l'institut des sœurs de la Providence elle donna un caractère de généralité admirable. Soulager toutes les misères humaines, tels sont les termes du règlement de sa communauté : " femmes âgées et infirmes, vieillards, orphelins, *aliénés*, sourdes-muettes, prisonniers, malades dans les hôpitaux, malades à domicile, salles d'asile, enfants trouvés, etc." Les aliénés sont, comme on le voit, nominativement désignés.

* * *

Ce fut en novembre 1845, qu'une petite maison, située dans le jardin du premier asile de la Providence, à Montréal, coin des rues Ste-Catherine et St-Hubert, fut appropriée pour recevoir quelques malades atteints d'aliénation mentale. Cette maison de bois était peinte en jaune, d'où le nom de *maison jaune* sous lequel on la désignait alors parmi les religieuses. Sœur de l'Assomption, née Brady, fut chargée du service de ces malades. Elle avait, rapporte-t-on, un charme particulier dans la voix et calmait les fous furieux en chantant des cantiques. Le nombre des aliénés traités à l'asile de la rue Ste-Catherine était forcément restreint ; mais en 1850, la révérende mère Gamelin s'étant rendue à Baltimore, avec sœur Ignace et M. l'abbé Truteau, vicaire-général de Mgr Bourget, visita les maisons affectées aux fous, et revint de ce voyage avec l'idée de poursuivre l'établissement d'un hospice d'aliénés ; " car nous désirions avoir un asile pour y retirer ces pauvres malheureux," disent les chroniques de la *Providence*.

Or, les sœurs de cette communauté possédaient une ferme à la Longue-Pointe.

Cette ferme leur était advenue dans des circonstances assez curieuses. En 1841, M. Nicolas Désautels dit Lapointe, mourait à la Longue-Pointe, après avoir légué à la fabrique de cette paroisse dans un but charitable, une terre située à vingt arpents environ du village, à la charge de certaines redevances annuelles. Sur le conseil du curé de la Longue-Pointe, M. Etienne Lavoie, et

inspiré, du reste, par Mgr Bourget, le conseil de fabrique fit don de cette terre aux sœurs de la Providence, à la condition d'y tenir une école pour les filles, et de remplir les obligations imposées par le testament de Nicolas Désautels.

Les sœurs acceptèrent cette donation, et ainsi fut créée la mission de St-Isidore. Ce vocable avait été choisi par Mgr Bourget, parce que les sœurs, ayant à s'occuper de la direction d'une ferme, il lui parut convenable de les mettre sous la protection du patron des laboureurs.

En 1846, eut lieu l'inauguration de la mission de St-Isidore appelée, nul ne pouvait le soupçonner encore, à un grand avenir. Pendant plusieurs années, la ferme St-Isidore fut à la fois une classe pour les enfants du village, et, pour les pauvres une maison toujours prête à soulager leurs infortunes.

* * *

En 1851, cette ferme devenait le berceau d'une institution que nos lecteurs connaissent en détail : l'école des sourdes-muettes. C'est, en effet, à la Longue-Pointe, que sœur Marie de l'Assommoir, de pieuse mémoire, commença à enseigner ses premières élèves, et pendant sept ans, dans la petite école de cette paroisse, prépara le bel établissement que nous admirons aujourd'hui à Montréal.

En 1852, survint un événement destiné à modifier sensiblement la ferme St-Isidore. L'assemblée des propriétaires de la paroisse de la Longue-Pointe, réunis le 23 mai 1852, décida que la fabrique donnerait aux Sœurs de la mission son revenu net pendant six ans, afin de leur faciliter l'acquisition d'une propriété au village même : leur éloignement à vingt arpents de l'Église étant pour les enfants et les sœurs une cause de gêne extrême. L'offre fut acceptée et la Communauté fit l'acquisition d'un terrain contenant six arpents formant partie d'une très belle terre que M. le curé Drapeau achetait quelques années plus tard au nom de cette même communauté, et où s'élève aujourd'hui l'hospice St-Jean de Dieu.

Sur ces six arpents existaient deux maisons, l'une en pierre à deux étages de 40 pieds de long sur 30 de large, l'autre en bois de 33 pieds sur 24, et divers bâtiments de service. Le contrat de vente était signé le 25 mai 1852 pour un prix de \$2,580. Dix jours après les Sœurs s'y installaient avec leurs élèves. Cependant elles continuèrent à conserver sur la ferme des gens de service auxquels, chaque jour, une Sœur donnait les instructions nécessaires pour les travaux à effectuer.

* * *

Un mois et demi plus tard, le 12 juillet, la nouvelle acquisition des sœurs devenait l'asile de plusieurs prêtres agés ou infirmes que l'incendie avait chassés de l'hospice St-Joseph dirigé par les sœurs de la Providence, rue Mignonne, et qui était entièrement détruit. On dût faire de nouvelles constructions au couvent St-Isidore et alors furent reliés les deux bâtiments en pierre et en bois qui existaient déjà par un autre bâtiment en pierre à deux étages. Pendant un certain nombre d'années, il y eut un certain nombre de prêtres ainsi recueillis et soignés dans ce couvent.

En même temps, les sœurs répondant aux vœux de leur regrettée fondatrice, et aux demandes instantes qui leur étaient adressées de divers côtés, firent aménagés dans les bâtiments de leur ferme de la Longue-Pointe, des loges ou cellules destinées aux aliénés. Plusieurs sœurs furent détachées à la ferme dans le but de veiller sur ces malheureux, au nombre de 17 dès le début. En octobre 1852, Mgr Bourget, qui avait à cœur la création de cet établissement, se rendait à la Longue-Pointe, bénissait les nouvelles constructions, et les plaçait sous la protection de St-Jean de Dieu. Ce saint, on le sait, avait été un moment enfermé comme fou par le peuple incapable de comprendre la sublimité de sa charité ; il répondit à ses persécuteurs en fondant à Madrid deux hospices pour les aliénés et les pauvres.

(A suivre).

VISITE DE MGR GABRIELS A L'EGLISE DES CANADIENS D'OGDENSBURG, N. Y.

Mgr Gabriels, le nouvel évêque d'Ogdensburg, a célébré la messe, dimanche dernier, dans sa vile épiscopale, à Notre-Dame des Victoires, église des Canadiens.

Beaucoup de prêtres venus des Etats-Unis et du Canada assistaient à la fête. M. le chanoine Racicot représentait l'archevêché de Montréal. Le Père Langevin, directeur du Séminaire d'Ottawa, a fait le sermon.

Nos compatriotes ont présenté à leur évêque une belle adresse.

« Les Canadiens-Français d'Ogdensburg, ont-ils dit, sont heureux de vous voir aujourd'hui, pour la première fois, au milieu d'eux. Ils sont heureux de saluer en vous leur nouveau père, leur nouveau pasteur, celui que le St-Siège vient de placer à la tête de ce diocèse... Soyez le bienvenu parmi nous, Monseigneur ;
« Vous notre amour et notre attachement... »

« Mes chers enfants, a répondu, Mgr Gabriels, je suis particulièrement heureux et fier d'être au milieu de vous aujourd'hui... Laissez-moi vous féliciter de votre esprit de sacrifice et de votre zèle dont ce temple magnifique est une preuve vivante. Je félicite votre dévoué curé et son vicaire, pour la belle œuvre qu'ils ont accomplie avec votre concours. Vous êtes du beau pays du Canada ; votre langue est la langue française, cette langue de traditions chrétiennes et qui, après le latin, peut être, à bon droit, appelée la langue de l'Eglise. Conservez-la ; qu'elle soit chez vous la langue du foyer domestique, la langue des parents et des enfants. Etudiez aussi l'anglais qui vous est indispensable dans le pays où vous vivez ; gardez votre foi, aimez toujours notre sainte religion. Ils sont les vœux que je forme pour vous, et, en vous remerciant des nobles sentiments que vous m'avez exprimés, je prie Dieu de répandre sur vous et votre digne pasteur ses plus abondantes bénédictions. »

REGINA CÆLI (1)

Toi que n'osa frapper le premier anathème,
Toi qui naquis dans l'ombre, et nous fis voir le jour,
Plus reine par ton cœur que par ton diadème,
Mère avec l'innocence, et Vierge avec l'amour,

Je t'implore là haut, comme ici-bas je t'aime,
Car tu conquis ta place au céleste séjour,
Car le sang de ton fils fut ton divin baptême,
Et tu pleuras assez pour régner à ton tour.

Te voilà maintenant près de Dieu de lumière.
Le genre humain courbé t'invoque la première.
Ton sceptre est de rayons, ta couronne est de fleurs.

Tout s'incline à ton nom, tout s'épure à ta flamme.
Je te chante, ô Marie ! Et pourtant quelle femme
Même au prix de ta gloire eût bravé tes douleurs !

ENCORE UN MOT SUR LA TEMPERANCE

Le conseil de ville a déjà commencé et doit continuer à discuter une question de la plus haute importance : la fermeture de bonne heure des débits de boissons. C'est une mesure désirée depuis longtemps par ceux qui demandent avec instance d'enrayer les progrès des ravages causés en notre pays par l'alcoolisme. Il ne faut pas se préoccuper, dans un si grave sujet, de la diminution possible des revenus de la ville. Ces considérations ne doivent point prévaloir contre le bien immense que cette fermeture permettrait de réaliser.

(1) Voici l'histoire de cette pièce de vers : elle est racontée par le *Salut Public* de Lyon.

En 1855, M. H. uri de Rochefort Laçay, alors employé de la ville de Paris, sentit poindre en lui la vocation littéraire. Il entendit parler des jeux floraux, et s'enquit des conditions du concours.

Rien n'était plus aisé, il s'agissait de faire quelques vers. Rochefort choisit pour sujet : *Regina Cæli*, et envoya la poésie ci-dessus.

Monseigneur l'évêque de Valleyfield invite cordialement Messieurs les membres du clergé à assister à la cérémonie de sa consécration, qui aura lieu à Valleyfield, le 9 juin prochain, à 10 heures et demie.

Outre les trains réguliers, il y aura deux trains spéciaux, qui partiront de Montréal, gare Bonaventure, mercredi, le 8, à 7 heures du soir et jeudi matin, le 9, à 8 heures et demie, et prendront, à St-Lambert, les voyageurs venant du Sud et de l'Est. Ces trains spéciaux n'arrêteront pas ailleurs qu'à St-Lambert. On pourra revenir à Montréal, après le banquet qui suivra la cérémonie.

Les prêtres sont priés d'apporter un surplis et une baryette.

Communiqué de l'archevêché.

CHRONIQUE

* * * Le jugement de l'Hon. Juge Pagnuelo, dans la cause des marguilliers de Notre-Dame, vient d'être confirmé en Cour d'Appel.

* * * Le R. P. Hudon S.J., a été nommé Recteur du Collège Ste Marie, en remplacement du R. P. Drummond.

A l'occasion de sa fête, il y a eu la semaine dernière une représentation dramatique et musicale. Les élèves du collège ont donné une tragédie : Alfred le Grand, dûe à la plume d'un des Pères de la Compagnie. Cette pièce a été jouée devant une nombreuse assistance, qui a fréquemment applaudi les jeunes acteurs. Dans les entr'actes, on a présenté au R. P. Recteur, une adresse, à laquelle il a répondu par une touchante allocution. C'était aussi la réunion de l'Association des anciens élèves, dont le président, l'Hon. A. C. C. Larivière, a remis, le même soir, au nom de l'Association, une médaille d'or à l'élève le plus méritant du collège.

* * * Nous avons donné le résumé de la première conférence du triduum organisé par le Cercle Ville Marie en l'honneur du 250^e anniversaire de la fondation de Montréal. La seconde conférence a été faite par M. Stanislas Côté qui a traité un sujet d'actualité : patriotisme et travail, et a développé fort heureusement et en termes excellents la nécessité et les joies du travail et montré pourquoi on devait aimer sa patrie et comment on devait lui témoigner son amour. Il a surtout insisté sur l'obligation de

faire des études sérieuses, de ne pas s'abandonner aux plaisirs faciles, aux lectures mauvaises, et d'apporter dans la vie l'esprit chrétien, qui nous recommande de mettre en pratique le précepte divin : « aimez-vous les uns les autres. » Il a rappelé les glorieux exemples donnés par les illustres fondateurs de notre ville, tous gens de travail et d'honneur, âmes pleines de foi et de charité. Cette conférence qui renfermait d'excellents conseils à la jeunesse a été très appréciée et fait honneur à l'orateur.

M. Fréchette a, le dernier jour, raconté avec beaucoup d'esprit, quelques études de types Québécois, aujourd'hui disparus, et dont il a tenu à fixer les traits, pour le plus grand plaisir de ses auditeurs. Une semblable conférence ne se résume pas, parce qu'on n'analyse pas ces amusantes anecdotes et ces spirituels récits. Mais nous constatons le vif succès obtenu par M. Fréchette. Le triduum de 1892 a dignement commémoré le souvenir de Maisonneuve : on doit en féliciter le Cercle Ville-Marie et son directeur M. l'abbé Bédard.

* * La consécration de Mgr Labrecque a eu lieu dans la cathédrale de Québec dimanche dernier. L'évêque consécrateur était Son Eminence le cardinal Taschereau, assisté de Mgr Marois. Mgr Bégin coadjuteur et Mgr Blais évêque de Rimouski, assistaient le nouvel évêque. On remarquait dans le chœur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, Mgr Racine évêque de Sherbrooke, Mgr Gravel, évêque de Nicolet, Mgr Marquis, Mgr Guay, et Mgr Routhier, vicaire-général d'Ottawa.

Le sermon de circonstance a été donné par Mgr Gravel qui a fait un éloquent tableau de la constitution de l'Eglise, constitution divine qui a su résister à toutes les persécutions et braver tous les orages.

L'Union Musicale a exécuté la belle messe de Weber.

* * Extrait de la lettre de Mgr Bégin au clergé de Chicoutimi, pour annoncer la nomination de son successeur, Mgr Labrecque :

« Il vient à vous, rempli du plus généreux dévouement, animé du plus vif désir de vous être utile, ainsi qu'à tous ses diocésains. La sublime mission dont il est chargé, n'est à ses yeux qu'un ministère de paix et de charité, d'union et de concorde, de progrès dans la justice et dans la vérité. Vos intérêts véritables, de quelque nature qu'ils soient, seront aussi les siens et il ne négligera, j'en suis sûr, aucun moyen pour faire grandir et prospérer votre diocèse qui sait si bien gagner l'affection de ses pasteurs.

« Ne faites avec lui qu'un cœur et qu'une âme : entourez-le de votre affectueux attachement et, par vos efforts sagement réunis, secondz efficacement l'impulsion vigoureuse qu'il saura donner à toutes les œuvres diocésaines.

* * Le jour de la fête du Patronage de saint Joseph, a eu lieu,

dans la pro cathédrale de Kensington, l'intronisation solennelle de Mgr Herbert Vaughan, successeur du cardinal Manning, archevêque de Westminster.

Tous les évêques de la province, le chapitre métropolitain, un très grand nombre de membres du clergé et des ordres religieux et une multitude de fidèles y assistaient.

Après la messe, Mgr Gilbert, vicaire général, accompagné du duc de Norfolk, s'est avancé et, au nom du Chapitre, a félicité le prélat de sa nomination.

L'archevêque, dans une éloquente improvisation, a parlé du progrès fait par l'Eglise romaine en Angleterre.

Il a fait l'éloge du cardinal Manning, dont les services sont inénumérables, et qui a beaucoup fait pour faire avancer la question sociale dans son pays. « Il faut distinguer, » dit Monseigneur Vaughan, « le socialisme et la question sociale. La question sociale doit être étudiée dans toute nation, car elle exerce une influence sur l'existence morale même de chaque nation. »

Le *Te Deum* a terminé la cérémonie.

Mgr Vaughan doit aller dans quelques jours recevoir, à Rome, le pallium des mains du Pape.

* * * Le Saint-Père vient d'adresser aux cardinaux Français une admirable lettre. Nous avons pensé en donner un résumé, mais ce document nous paraît d'une si grande importance que nous croyons devoir le reproduire en entier, et nous en commencerons la publication dans notre prochain numéro.

Archevêché de Montréal, 24 mai 1892.

Le Révérend M. Antoine Langlois, décédé à Martinez, Californie, le 9 du courant, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*.

ALFRED ARCHAMBAULT, chan.,
Vice Chancelier.

BIBLIOGRAPHIE

Nous tenons à accuser réception d'une très intéressante brochure intitulée : *Lettres à un jeune homme sur l'ordre des frères prêcheurs*, par le R. P. F. Paul Duchaussoy, publiée à Montréal. Ces lettres qui contiennent un résumé de la glorieuse histoire du grand ordre fondé par saint Dominique en 1216, donnent des détails précis sur les conditions d'admission des postulants et les observances auxquelles ils sont soumis. L'auteur fait ressortir avec une grande force le caractère élevé de cet ordre honoré par les contemporains du titre mérité d'*Ordre de la vérité*.

Un jour qu'à St-Pierre de Rome, saint Dominique était absorbé dans une profonde prière, les apôtres Pierre et Paul lui apparurent, Pierre présentant un bâton, Paul, un livre, et lui disant d'une même voix : « Va et prêche, c'est pour cela que tu es élu. »

Prêcher, tel est le rôle du Dominicain : défendre la vérité, telle est sa mission. En quelques pages écrites avec une émotion communicative le R. P. Duchaussoy fait connaître la grandeur du rôle et de la mission des frères prêcheurs.

L'Extase de Marie ou le *Magnificat* par le R. P. Deider missionnaire du Sacré Cœur, (1) est un commentaire exempt de pédantisme, mais plein d'orthodoxie du divin cantique que l'Église se plaît à répéter après la glorieuse mère du Sauveur. Les aperçus sont nouveaux, les rapprochements heureux et inspirés par un profond amour pour la Reine des Anges et des hommes. Les considérations, les prières, les invocations sont à la fois douces et reconfortantes. C'est une excellente lecture qui ne peut que fortifier nos sentiments de piété pour celle que les nations ont si justement appelée bienheureuse.

Dans les temps difficiles, la sainteté du sacerdoce est, pour la société, le principe le plus efficace de réformation. C'est dans le cœur du prêtre plus qu'en aucun autre, que doit s'allumer la flamme sacrée. Le zèle attirera sur lui, sur son ministère, sur les âmes qu'il est appelé à sanctifier, les bénédictions que Dieu ne refuse jamais à une volonté généreuse. Proposer au ministre de Dieu les motifs qui doivent le plus l'exciter, indiquer les moyens de faire le bien et les obstacles qui pourraient entraver l'œuvre des divers ministères, tel est l'objet du livre publié par le R. P. de Laage, S. J., intitulé le *Zèle Sacerdotal*. (1) On trouvera dans ses pages une suite de considérations inspirées par le désir de procurer la gloire de Dieu, l'honneur de l'Église et le salut des âmes.

AUX PRIERES

Sr Thomas de Cantorbéry, (Alphonsine Jodoin), J. M Longueuil.
Delle Angélique Pelletier, Montréal.

(1) Un volume. Chez Tequi, rue de Rennes, Paris, et chez Cadieux Derome, à Montréal.

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

—DU—

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 30 Mars 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement,

Votre dévoué et obligé,

P. X. TRÉPANIÉ, Ptre.

Couvent des Sourdes Muettes, 401, rue St-Denis.

Montréal, 29 février 1892.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D. No 217 rue des Commissaires. Monsieur. Je souffrais, depuis 22 ans, d'une bronchite grave, accompagnée d'oppression et que j'avais contractée pendant la guerre Franco-Prussienne. J'ai fait usage tant en France qu'au Canada de plusieurs remèdes réputés importants, mais sans aucun résultat. Je suis maintenant parfaitement guéri après avoir fait usage de 4 flacons de votre *Sirop de Térébenthine*. Je suis heureux de vous donner ce certificat et souhaite pour le bien de l'humanité que ce sirop soit connu partout.

AUGUSTE BOUESNEL,

Gérant des annonces du *National*.

Propriétaire : J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

Sorel, 11 février 1892.

Je, soussigné, ai fait usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette pour une bronchite dont je souffrais depuis une année. Ce sirop m'a non seulement guéri de cette bronchite, mais aussi de la gravelle et de calculs de reins dont je souffrais beaucoup depuis trois ans et dont j'ai failli mourir il y a deux ans. Je suis maintenant en parfaite santé, tous les symptômes de ces maladies ayant complètement disparu depuis à peu près trois mois.

J. B. ROUILLARD

Inspecteur général des mines de la province de Québec.

Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre, accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpiration la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. Je pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis, et je déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50c chaque. Je recommande ce précieux *Sirop* à ceux qui toussent et se croient en consommation.

WILFRID DASTOUS.

Tabacconiste et tenant un dépôt de journaux au No 90 rue St-Antoine, coin de la rue Ste-Marguerite, Montréal.

ARBOUR & LAPERLE

IMPRIMEURS - RELIEURS

191 et 193, St-Urbain, Montreal.

Les Ordres reçus par la malle sont exécutés promptement et à bas prix.

HARMONIUM neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10 50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

CELEBRE VIN DE MESSE " MULLER "

ET HUILE D'OLIVE POUR SANCTUAIRE

Offerts aux Messieurs du clergé, par

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs d'Epicerie, Vins et Liqueurs

2518 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs



CASTLE & FILS
 VITREAUX D'ÉGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAÏC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'ÉGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON ÉMINENCE CARD. TASCHEKÉAD
 ÉGLISE, STE. THÉRÈSE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDUTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINHAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

40. rue Bleury, Montréal.

La BANQUE du PEUPLE

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

On y reçoit en dépôt toutes
 les économies depuis une piastre
 en montant, et la BANQUE
 paie quatre pour cent sur ces
 dépôts

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'École des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence et Atelier : 62, rue Berri, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et
 Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - - MONTREAL.

Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière
 satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

Avis au Clergé

ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

FAITES IMPRIMER ET RELIER

Chez **ARBOUR & L^e PERLE**

191 & 193 RUE ST-URBAIN MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
, MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825,

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meublans etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.